



Séance du 13 MAI 2022

L'an deux mille vingt deux

et le 13 mai

à 19 heures 00

le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel, de ses séances,

sous la présidence de : M. MAINGUY

Présents : Mmes, MM., MAINGUY, ANDRIEUX, CARRIER, DESCHAMPS, GLEIZES, GUION, MAGNAUDEIX, WECKSTEIN

Absents : GILLET (pouvoir P. CARRIER), LE LAN-LE LUYER (Pouvoir P. MAINGUY), LOCHON (pouvoir M. WECKSTEIN), VAUZOU (Pouvoir C. GLEIZES), INIGO (pouvoir M-M MAGNAUDEIX)

A été nommé secrétaire : Mme ANDRIEUX

PARTICIPATION FRAIS DE FONCTIONNEMENT SALLE DES SPORTS DE SAINT MARCEL – DL 18/2022

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	en exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	13	13

Date de la convocation
07/05/2022

Date d'affichage
07/05/2022

Objet de la Délibération

Le Maire présente une demande de la ville de Saint-Marcel pour une participation financière aux frais de fonctionnement des équipements sportifs sur la base du volontariat et de la solidarité. Le montant de la participation demandée est de 50€ par élève domicilié sur notre commune et scolarisé au collège Léonard de Vinci.

Le conseil municipal vote contre à l'unanimité sur le principe.

Le Maire, Pascal MAINGUY

